



☑ Conforme au SGH

Révision: 12

Date de préparation: Janvier 31, 2019

## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

### Section 1-identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1,1 **Identificateur du produit:** Aérosol Universal®  
1,2 **Utilisation générale:** Agents de dégagement de moule  
1,3 **Fabricant:** Smooth-On, Inc.  
5600 Lower Macungie Rd., Macungie, PA 18062  
Téléphone (610) 252-5800, FAX (610) 252-6200
- 1,4 **Contact d'urgence:** Chem-tel      Domestique: 800-255-3924 international: 813-248-0585

### Section 2 – identification du (des) danger (s)

#### 2,1 Classification de la substance ou du mélange:

H223 Aérosols inflammables – catégorie 2

H229 Aérosols – catégorie 2

#### 2,2 SGH éléments d'étiquetage, y compris les énoncés de précaution

Pictogramme (s):



**Mot de signal:** Avertissement

#### Dangers physiques

H223+ H229      Aérosol inflammable. Récipient pressurisé: peut éclater si chauffé.

#### Déclarations de précaution

P210      Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Non fumeur.

P211      Ne vaporisez pas sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation.

P251      Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.

P410 + P412      Protégez-vous du soleil. Ne pas exposer à des températures dépassant 50 ° C/122 ° F.

#### Dangers non classés par ailleurs (HNOC) ou non couverts par le SGH – aucun connu

Ce produit contient une substance chimique connue pour être dangereuse conformément à la loi californienne sur l'eau potable et l'application des lois toxiques de 1986 (proposition 65). (Voir également les sections 3 et 15)

### Section 3-Composition/information sur les ingrédients

#### 3,1 Substances

Les ingrédients suivants sont dangereux selon le règlement 2012 OSHA Hazard Norme de communication: 29 CFR 1910,1200:



## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

CAS	Composant	Concentration
115-10-6	Éther diméthylique	25%- 50
75-37-6	1,1-DIFLUORÉTHANE	25%-50%

**Section 4-mesures de premiers soins****4,1 Description des mesures de premiers soins**

**Inhalation:** Retirer la (les) source (s) de contamination et déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, donner de la respiration artificielle, puis de l'oxygène si nécessaire. Contactez immédiatement le médecin.

**Contact oculaire:** Rincer les yeux avec beaucoup d'eau. Si une irritation persiste, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:** En cas de contact avec la peau, lavez abondamment à l'eau et au savon.

**Ingestion:** Ne pas provoquer de vomissements, sauf instruction d'un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

**4,2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés** Pas connu.

**4,3 Après les premiers soins, obtenir un soutien médical approprié en usine, paramédical ou communautaire.**

**Section 5-mesures de lutte contre l'incendie**

**5,1 Moyens d'extinction:** Brouillard d'eau, produit chimique sec et mousse de dioxyde de carbone

**5,2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:** Pas connu.

**5,3 Conseils pour les pompiers:** Utilisez de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel. Coupez "Fuel" pour tirer. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. Laisser le feu brûler dans des conditions contrôlées ou éteindre avec de la mousse ou un produit chimique sec. Essayez de couvrir les déversements liquides avec de la mousse. Étant donné que le feu peut produire des produits de décomposition thermique toxiques, porter un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec une pièce pleine face fonctionnant en pression ou en mode de pression positive.

**Section 6-mesures de rejet accidentel**

**6,1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Seul le personnel dûment protégé doit demeurer dans la zone de déversement; endiguer et contenir le déversement. Arrêter ou réduire décharge si elle peut être faite en toute sécurité.

**6,2 Précautions environnementales:** Déversements importants: digue loin devant le déversement de liquide pour une récupération et une élimination ultérieures. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

**Informations complémentaires:**



## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

**Déversement de terres:** Éliminez toutes les sources d'inflammation (non fumeur, fusées éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêtez de fuir si vous pouvez le faire sans risque. Tous les équipements utilisés lors de la manipulation du produit doivent être mis à la terre. Ne touchez pas ou ne marchez pas dans les matériaux déversés. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Une mousse de suppression de vapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Utilisez des outils propres non-étincelles pour collecter les matériaux absorbés. Absorber ou recouvrir de terre sèche, de sable ou d'autres matériaux non combustibles et les transférer dans des récipients. Déversements importants: l'eau pulvérisée peut réduire la vapeur; mais ne peut pas empêcher l'allumage dans des espaces fermés.

**Déversement d'eau:** Arrêtez de fuir si vous pouvez le faire sans risque. Éliminez les sources d'inflammation. Avertir les autres expéditions. Si le point d'éclair dépasse la température ambiante de 10 ° c ou plus, utiliser des rampes de confinement et retirer de la surface par écrémage ou avec des absorbants appropriés lorsque les conditions le permettent. Si le point d'éclair ne dépasse pas la température de l'air ambiant d'au moins 10 ° c, utiliser des rampes comme barrière pour protéger les rivages et permettre à la matière de s'évacuer. Demandez conseil à un spécialiste avant d'utiliser des dispersants.

**Recommandations sur les déversements d'eau et les déversements de terres** sont fondés sur le scénario de déversement le plus probable pour ce matériau; Cependant, les conditions géographiques, le vent, la température (et dans le cas d'un déversement d'eau) et la direction et la vitesse du courant peuvent grandement influencer les mesures appropriées à prendre. Pour cette raison, les experts locaux doivent être consultés. Remarque: les réglementations locales peuvent prescrire ou limiter les mesures à prendre.

- 6,3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:** Mettre sur un équipement de protection approprié, y compris les appareils respiratoires autonomes homologués NIOSH/MSHA, les bottes en caoutchouc et les gants en caoutchouc lourds. Endiguer et contenir le déversement; absorber ou gratter l'excès dans un récipient approprié pour l'élimination; la zone de lavage avec une solution d'ammoniaque diluée. Arrêter ou réduire décharge si elle peut être faite en toute sécurité. Respecter les réglementations OSHA applicables (29 CFR 1910,120) pour élimination.
- 6,4 Référence à d'autres sections:** Voir la section 3 pour la liste des ingrédients dangereux; Sections 8 pour les contrôles d'exposition; et l'article 13 pour élimination.

### Section 7-manutention et entreposage

- 7,1 Précautions pour une manipulation sûre:** Utilisez de bonnes procédures d'entretien ménager général. Lavez-vous les mains après utilisation. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les brumes. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.
- 7,2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités:** Conserver les récipients hermétiquement fermés et correctement étiquetés. Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des oxydants forts et de toute incompatibilité. Entreposer dans des récipients approuvés et protéger contre les dommages physiques. Conservez les récipients solidement scellés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Le stockage intérieur doit respecter les normes OSHA et les codes d'incendie appropriés. Les récipients qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés pour éviter les fuites. Les récipients vides conservent les résidus et peuvent être dangereux. Évitez la contamination de l'eau.



## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

- 7,3 Utilisations finales spécifiques:** Ces précautions sont destinées à la manutention de la température ambiante. D'autres utilisations, y compris les températures élevées ou les applications Aérosol/Spray peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

### Section 8-contrôle de l'exposition/protection individuelle

**8,1 Paramètres de contrôle:** aucun défini

**8,2 Contrôle de l'exposition:**

**Protection respiratoire:** La protection respiratoire n'est normalement pas requise lors de l'utilisation de ce produit avec une ventilation locale adéquate. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, suivre les règles du respirateur OSHA 29 CFR 1910,134 et les normes européennes EN 141, 143 et 371; porter des respirateurs approuvés par MSHA/NIOSH ou normes européennes EN 141, 143 et 371 munis de cartouches filtrantes appropriées en tant que renfort aux contrôles techniques.

**Protection des mains:** Portez des gants étanches tels que le caoutchouc butylique, le néoprène ou le PVC.

**Protection oculaire:** Lunettes de sécurité avec protections latérales selon les réglementations OSHA pour la protection des yeux et du visage 29 CFR 1910,133 et European standard EN166. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection oculaire. Une protection oculaire appropriée doit être portée au lieu ou en conjonction avec des lentilles de contact.

**Autres vêtements de protection/équipement:** Des vêtements ou équipements de protection supplémentaires ne sont normalement pas requis. Fournir un bain oculaire et une douche de sécurité.

**Commentaires:** Ne jamais manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Pratiquez une bonne hygiène personnelle après avoir utilisé ce matériel, surtout avant de manger, boire, fumer, utiliser les toilettes, ou appliquer des cosmétiques. Laver soigneusement après la manipulation.

### Section 9-propriétés physiques et chimiques

**9,1 informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:**

**Apparence:** Aérosol

**Odeur/seuil:** légèrement éthéal

**Ph:** S.O. (non aqueux)

**Point de fusion/point de congélation:** N.a.

**Point d'ébullition bas/haut:** N.a.

**Point d'éclair:** > 300 ° f

**Taux d'évaporation:** Non disponible

**Inflammabilité:** aérosol non inflammable

**UEL/LEL:** Non disponible

**Pression de vapeur:** 518 mmHg à 70 ° f

**Densité de vapeur (air = 1):** ~ 4

**Gravité spécifique (H<sub>2</sub>O = 1, à 4 °C):** Na

**Hydrosolubilité:** Négligeable

**Coefficient de partage:** Non disponible

**Température d'auto-inflammation:** Non disponible

**Température de décomposition:** Non disponible

**Viscosité:** Non applicable

**Volatils** 497 g/l

### Section 10-stabilité et réactivité

- 10,1 Réactivité:** Pas de réactions dangereuses si stocké et manipulé comme prescrit/indiqué., aucun effet corrosif sur le métal. Pas de propagation du feu.



## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

- 10,2 Stabilité chimique:** Ces produits sont stables à température ambiante dans des récipients fermés dans des conditions normales de stockage et de manutention.
- 10,3 Possibilité de réactions dangereuses:** Une polymérisation dangereuse ne peut pas se produire.
- 10,4 Conditions à éviter:** aucun connu
- 10,5 Matériaux incompatibles:** bases et acides solides
- 10,6 Produits de décomposition dangereux:** La décomposition oxydante thermique peut produire Carbone Gasses/vapeurs et traces de composés carbonés incomplètement brûlés.

### Section 11-information toxicologique

- 11,1 Informations sur les effets toxicologiques:**
- Corrosion/irritation cutanée:** pas de données
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** pas de données
- Sensibilisation respiratoire/cutanée:** pas de données
- Mutagénicité des cellules germinales:** pas de données
- Cancérogénicité:** Aucun composant de ces produits présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérogène ou cancérogène potentiel par le CIRC, l'ACGIH ou le NTP.
- Toxicité pour la reproduction:** pas de données
- Toxicité spécifique pour les organes cibles – exposition unique:** pas de données
- Toxicité spécifique pour les organes cibles – exposition répétée:** pas de données
- Risque d'aspiration:** pas de données
- Toxicité aiguë:** pas de données
- Exposition chronique:** pas de données
- Effets potentiels sur la santé – divers:** pas de données

### Section 12-information écologique

- 12,1 Toxicité:** pas de données
- 12,2 Persistance et dégradabilité:** pas de données
- 12,3 Bioaccumulables Potentiel:** pas de données
- 12,4 Mobilité dans le sol:** pas de données
- 12,5 Résultats de PBT et Vpnb Évaluation:** pas de données
- 12,6 Autres effets indésirables:** pas de données

### Section 13-Considérations relatives à l'élimination

- 13,1 Méthodes de traitement des déchets:** En vertu de la Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA), il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer au moment de l'élimination si le produit satisfait aux critères RCRA pour les déchets dangereux tels que définis dans 40 CFR part 261. La gestion des déchets devrait être en pleine conformité avec les lois fédérales, étatiques et locales. Les contenants vides conservent les résidus de produit qui peuvent exposer des dangers de matériaux, donc de ne pas pressuriser, couper, glaçure, souder ou utiliser à d'autres fins. Retournez les tambours aux centres de récupération pour un nettoyage et une réutilisation adéquats.

### Section 14-informations sur le transport



Conforme au SGH

Révision: 12

Date de préparation: Janvier 31, 2019

## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

Point	Iata	Imdg
<b>Nom d'expédition:</b> Aérosols inflammables <b>Onu:</b> 1950 <b>Hc:</b> 2,1 <b>Quantité limitée = 1 L</b>	<b>Nom d'expédition:</b> Aérosols inflammables <b>Onu:</b> 1950 <b>Hc:</b> 2,1 <b>Quantité limitée = 1 L</b>	<b>Nom d'expédition:</b> Aérosols inflammables <b>Onu:</b> 1950 <b>Hc:</b> 2,1 <b>Quantité limitée = 1 L</b> <b>Ems:</b> FD, S-U

### Section 15-information réglementaire

#### 15,1 normes de sécurité sanitaire et environnementales/législation spécifiques substance ou mélange:

**REACH: règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 2006 décembre (y compris les modifications et rectificatifs au 17 février 2016):** Ce produit est conforme à REACH ou n'est pas soumis à la réglementation de REACH. Le produit ne contient pas d'ingrédient figurant sur la liste des candidats ou sur la liste d'autorisation des substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

**Aux États-Unis (règlement APE):**

**État de l'inventaire TSCA (40 CFR710):** Tous les composants de cette formulation sont répertoriés dans l'inventaire TSCA. Aucun élément de cette formulation n'a été déterminé comme étant assujéti à des restrictions de fabrication ou d'utilisation dans le cadre des nouvelles règles d'utilisation significatives (SNURs).

**SARA 302 composants:** Aucun produit chimique dans ce matériel n'est assujéti aux exigences de déclaration de la LEP titre III, section 302.

**SARA 313 composants:** Aucun produit chimique dans ce matériel n'est assujéti aux exigences de déclaration de la LEP titre III, Section 313.

**SARA 311/312 dangers:** Feu

**California Proposition 65:** Ce produit ne contient pas intentionnellement de produits chimiques connus de l'état de Californie pour causer le cancer, les malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.

**15,2 évaluation de la sécurité chimique:** Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée cette substance/mélange par le fournisseur.



☑ Conforme au SGH

Révision: 12

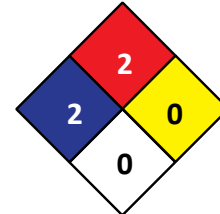
Date de préparation: Janvier 31, 2019

## Fiche de données de sécurité

FDS no. 892

### 16-autres informations

Hmis	
H	2
F	2
R	0



Nfpa

Révision: 12

Date de préparation: Janvier 312019

**Glossaire:** Conférence ACGIH-American des hygiénistes industriels gouvernementaux; ANSI-American National Standards Institute; TDG-transport canadien des marchandises dangereuses; Service abstrait CAS-Chemical; CHEMTREC-Centre d'urgence de transport chimique (US); Information sur les dangers liés aux produits chimiques et emballages; DSL-Liste intérieure des substances; Concentration équivalente ce; EH40 (RU)-note d'orientation HSE EH40 limites d'exposition professionnelle; EPCRA-Loi sur la planification d'urgence et le droit à la connaissance de la communauté; Niveaux de dépistage des effets ESL; SGH-système global harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques; HMIS-service d'information sur les matières dangereuses; IATA-International Air Transport Association; IMDG-Code maritime international des marchandises dangereuses; LC-concentration létale; LD-dose létale; LEL-niveau d'explosion inférieur; NFPA-National Fire Protection Association; OEL-limite d'exposition professionnelle; OSHA-administration de la sécurité et de la santé au travail, département du travail des États-Unis; Limite d'exposition admissible au PEL; SARA (titre III)-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds; SARA 313-Loi sur les modifications et la réautorisation des superfonds, article 313; SCBA-appareil respiratoire autonome; STEL-limite d'exposition à court terme; Commission TCEQ-Texas sur la qualité de l'environnement; Valeur limite TLV-seuil; Loi sur le contrôle des substances toxiques TSCA Public Law 94-469; TWA-valeur pondérée du temps; UEL-niveau d'explosion supérieur; US DOT-Département des transports des États-Unis; Système d'information sur les matières dangereuses en milieu de travail.

**Avertissement:** Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (FDS) sont jugées exactes à la date de la version. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude des données. Étant donné que l'utilisation de ce produit n'est pas sous le contrôle de Smooth-on Inc., il est de l'obligation de l'utilisateur de déterminer la pertinence du produit pour son application prévue et assume tout risque et responsabilité pour son utilisation sécuritaire.

La présente SDD est disposée à se conformer au système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) tel que prescrit par la norme de communication sur les dangers (OSHA) des États-Unis (US) sur la sécurité au travail et l'administration de la santé (29 CFR 1910,1200), le système canadien d'information sur les matières dangereuses en milieu de travail (SIMDUT) et le règlement (CE) no 1907/2006 de l'Union européenne du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH).

Les classifications du produit chimique conformément au 29 CFR 1910,1200, au mot-signal, aux mentions de danger et de précaution, au (x) symbole (s) et à d'autres informations sont basées sur la concentration énumérée de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non listés ne sont pas «dangereux» selon la

## **Fiche de données de sécurité**

**FDS no. 892**

norme OSHA Hazard communication standard (29 CFR 1910,1200), le SIMDUT et le CE no 1907/2006 et sont considérés comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale américaine (29 CFR et 40 CFR), du droit canadien (législation de Santé Canada) et de l'Union européenne Directives.